

PUBLIÉ LE 23/09/2022

L’ANSM toujours plus engagée avec les associations de patients et d’usagers : le comité d’interface renouvelé est lancé

VIE DE L’AGENCE - INSTANCES

L’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a réuni le 9 septembre 2022 son comité d’interface avec les associations de patients et d’usagers du système de santé. Ce comité créé en 2013 a été renouvelé afin de consolider toujours plus les liens noués entre les patients et l’Agence, en favorisant les réflexions stratégiques et transversales sur des sujets d’intérêt communs et l’intégration de la voix des patients et des usagers de santé dans les travaux de l’Agence.
Ces derniers sont également présents depuis 2019 dans les comités scientifiques permanents (CSP) et temporaires (CST), participant ainsi aux discussions et aux décisions de l’ANSM sur les médicaments et les produits de santé.

France assos santé (FAS), acteur majeur de la représentation des patients et des usagers, participe activement à la coordination et à l’animation du comité, avec l’ANSM.

Les membres du comité d’interface sont nommés pour 4 ans.

« Notre préoccupation première, au cœur de nos actions chaque jour, est la sécurité des patients. Depuis sa création en 2011, l’ANSM évolue pour répondre aux attentes de la société et s’est transformée jusque dans son organisation et sa gouvernance pour toujours mieux intégrer la voix des patients. Je suis profondément attachée à cette dynamique et je remercie chaque membre- de ce comité renouvelé qui, j’en suis certaine, aboutira sur des projets fructueux. »

CHRISTELLE RATIGNIER-CARBONNEIL,
directrice générale de l’ANSM

A l’écoute des patients et des usagers, l’Agence est définitivement engagée dans un dialogue permanent pour être au plus proche de leurs préoccupations et de leur vécu afin notamment d’élaborer ensemble des projets qui contribuent au principe majeur de démocratie sanitaire.

« Ce comité d'interface est un espace de co-construction et de dialogue visant à dynamiser la participation des associations et défendre l'intérêt de tous les usagers ainsi que les victimes d'aléas thérapeutiques. France Assos Santé jouera toute sa place pour élaborer des propositions associatives et donner un nouvel élan à la démocratie en santé. »

GÉRARD RAYMOND,
président de France assos santé

Composition :

- Association française contre l'amylose (AFCA)
  Agnès Farrugia et Françoise Pelcot
- Association française des hémophiles (AFH)
  Jean-Marc Dien et Gaëtan Duport
- Association française contre les neuropathies périphériques (AFNP)
  Jean-Philippe Plançon
- Association française pour la myopathie-Téléthon (AFM-Téléthon)
  Christophe Duguet et Hervé Nabarette
- Association française du syndrome d'Ondine
  Xénia Proton et Nathalie Franckhauser
- Association de victimes de méningiomes - Aide et soutien (AMAVEA)
  Emmanuelle Huet-Mignaton
- Association des aidants et malades à corps de Lewy (A2MCL)
  Corinne Eloit et Hélène de Leersnyder
- France assos santé
  Gérard Raymond et Yann Mazens
- Fédération française des diabétiques (FFD)
  Claude Chaumeil
- Association française des malades et opérés cardio-vasculaires (AFDOC)
  Francis Brum et Marc Resche
- EndoFrance
  Sabine Trébaol
- France rein
  Patrick d'Angio
- Renaloo
  Laurent Di Meglio
- Solidarité enfants sida (Sol En Si)
  Hélène Pollard
- Union des associations de parents d'enfants atteints de cancer ou leucémie (Unapecle)
  Catherine Vergely

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 14/04/2022 - MIS À JOUR LE 15/04/2026

Renouvellement du comité d’interface avec les associations de patients : appel à candidatures ouvert jusqu’au 8 mai 2022

VIE DE L’AGENCE
INSTANCES